

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP^t: Trois mois, 5 fr.; Six mois 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS: L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, no 34, et Place de la Bourse, no 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	
CAHORS — D. 6 25	12 30	6 6	PARIS — D. 2 20	9 50	7 45	CAHORS — D. 4 42	11 11	5 25	TOULOUSE. D. 5 40	9 14	2 30	CAHORS — D. 7 40	11 30	5 10	PARIS — D. 8 45	11 30	5 10
Marcouss. 6 41	1 14	6 6	Expres. 8 20	9 50	7 45	Sept-Ponts. 4 53	11 11	5 25	BORDEAUX. 7 40	9 30	9 30	Cabessut, halte. 7 48	11 41	5 18	CAPDENAC. D. 7 45	11 30	5 10
Parnac. 7 3	1 34	6 23	BORDEAUX. 5 45	3 15	3 15	Labenne. 5 20	11 39	6 11	Montauban. D. 7 25	10 35	4 40	Arcambal. 8 11	12 4	5 28	Lamadeline. 7 56	11 54	5 21
Luzoch. 7 18	1 47	6 44	M.-Libos. D. 8 40	3 10	9 9	Montpezat. 5 31	11 52	6 25	Foncuve. 7 40	10 49	4 54	Vers. 8 18	12 38	5 44	Toirac. 8 10	12 18	5 34
Puy-l'Evêque. 7 31	1 59	6 58	Fuocel. 8 45	3 18	9 7	Borredon. 5 45	12 6	6 42	Albias. 7 55	10 58	5 3	Saint-Géry. 8 18	12 38	5 44	Montbrun, hal. 8 20	12 29	5 43
Duravel. 7 43	2 8	7 3	Souillac-Touzac. 9 10	3 30	9 19	Caussade. 5 55	12 16	6 56	Réalville. 8 11	11 7	5 12	Conduché. 8 34	1 5	6 6	Cajarc. 8 31	12 52	5 59
Souillac-Touzac. 7 53	2 18	7 18	Duravel. 9 19	3 48	9 37	Réalville. 6 5	12 28	7 8	St-Cirq, halte. 8 42	1 14	6 6	Calvignac, hal. 8 45	1 5	6 9	Calvignac, hal. 8 45	1 5	6 9
Fumel. 8 6	2 29	7 32	Puy-l'Evêque. 9 34	4 3	9 52	Albias. 6 13	12 34	7 18	St-Martin-Lab. 8 53	1 35	6 19	St-Martin-Lab. 8 54	1 26	6 18	St-Martin-Lab. 8 54	1 26	6 18
M.-Libos. 8 13	2 35	7 39	Luzoch. 9 47	4 16	10 5	Foncuve. 6 22	12 43	7 28	Calvignac, hal. 9 4	1 44	6 26	St-Cirq, halte. 9 3	1 36	6 31	St-Cirq, halte. 9 3	1 36	6 31
BORDEAUX. 3 51	8 11	4 45	Parnac. 9 57	4 38	10 28	Montauban. A. 6 39	1 7	7 45	Chajarc. 9 17	2 10	6 44	Conduché. 9 11	1 35	6 38	Conduché. 9 11	1 35	6 38
PARIS — A. 11 46	4 37	2 48	Mercuès. 10 9	4 38	10 28	BORDEAUX. 10 40	6 05	» »	Montbrun, hal. 9 33	2 24	6 51	Saint-Géry. 9 25	2 22	6 53	Saint-Géry. 9 25	2 22	6 53
(*) Train 970 pour Bordeaux, via-Perigueux, sans augmentation de prix.			CAHORS — A. 10 25	4 36	10 43	TOULOUSE. A. 8 46	3 55	» »	Lalbenque. 9 39	12 9	6 15	Vers. 9 44	2 45	7 1	Vers. 9 34	2 35	7 1

Cahors, le 16 Juin.

NOUVELLES POLITIQUES

MORT

DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

Berlin, 13 juin.

La Bourse et l'opinion publique continuent à traduire des alarmes très vives au sujet de la santé de l'empereur.

Le bulletin médical publié aujourd'hui porte que l'empereur a passé une bonne nuit. La respiration est plus facile et plus calme. Le souverain prend de la nourriture sans difficulté. L'état des forces est meilleur.

On n'ajoute plus foi aux bulletins médicaux, qui font beaucoup plus d'impression par ce qu'ils taisent que par ce qu'ils affirment.

Ainsi, lorsqu'ils parlent de la nourriture prise par l'empereur, ils ne mentionnent pas que, depuis quelques jours, l'empereur n'est plus soutenu que par une alimentation artificielle.

Le docteur Mackenzie introduit plusieurs fois par jour par une sonde œsophagienne la nourriture de l'empereur, qui consiste en lait condensé, en crème, en whisky, etc.

Le docteur Mackenzie n'a consenti à ce que l'on fit usage de cet instrument qu'après avoir entendu tous les médecins déclarer à l'unanimité que l'emploi de la sonde était nécessaire pour prolonger la vie du souverain, vu que les malades vivent souvent encore quelques mois, et même plus longtemps, lorsqu'on les nourrissait au moyen d'une sonde.

Hier soir, la fièvre a été très forte; mais elle s'est sensiblement apaisée vers minuit. Deux des médecins qui étaient restés au château, les docteurs Leyden et Krause, ont pu se retirer au milieu de la nuit, laissant auprès du malade leur troisième collègue, le docteur Bardeleben.

L'impératrice continue à soigner son mari sans relâche.

144 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

III

DANS LEQUEL REPARAISSENT PLUSIEURS DE NOS ANCIENS PERSONNAGES

C'était un véritable rêve des Mille et une Nuits réalisé en pierre et en marbre.

Julian tenait, avant tout, à ne pas se séparer de son père.

Aussitôt installé dans sa nouvelle acquisition, il fit disposer toute l'aile gauche de l'hôtel pour servir d'habitation au docteur, aussitôt qu'il reviendrait du Mexique.

Julian se fit aider par Denizà dans la disposition et l'arrangement des pièces des appartements destinés à son père, pour que le docteur retrouvât sous sa main et à la place où il était accoutumé à les voir, tous les objets qu'il affectionnait particulièrement: ses livres, ses instruments de chirurgie, ses nombreux tableaux de maîtres, ses souvenirs de toute sorte, enfin ces mille objets sur lesquels le regard est accoutumé à se reposer

Elle ne le quitte presque pas nuit et jour. La maladie locale de la gorge a gagné, on le croit, l'œsophage.

On craignait une complication depuis longtemps, et sir M. Mackenzie en avait averti le prince de Galles lorsque ce dernier est venu à Berlin pour assister aux funérailles de l'empereur Guillaume.

Il paraît que l'embarras qui se produit dans le travail de déglutition est causé par le fait que l'épiglotte est maintenant atteinte et ne remplit plus convenablement sa fonction, qui est de fermer l'entrée du larynx au passage de la nourriture.

Berlin, 14 juin.

Un nouveau procédé a été tenté dans la soirée, sans succès, pour introduire les aliments au moyen d'une sonde. Il a fallu l'interrompre à cause des évanouissements. Le pouls ne battait plus. L'estomac refuse toute nourriture. La fièvre est remontée au-dessus de 40 degrés. Toutes les nouvelles venant du château sont désespérées. Le chancelier a convoqué tous les ministres en grand conseil, cette nuit, à Potsdam. Les théâtres royaux ont reçu l'ordre de ne pas jouer.

On s'attend d'un moment à l'autre à une issue fatale.

La croyance est qu'il ne passera pas la nuit. La pluie continue comme à la veille de la mort de Guillaume.

Curieuses coïncidences: demain est l'anniversaire de la mort de Frédéric-Charles et l'anniversaire de l'entrée triomphale à Berlin des troupes revenant de la campagne de 1870.

La régence du kronprinz Guillaume

Comme toujours, l'aggravation de l'état de santé de l'empereur a remis à l'ordre du jour le bruit de la proclamation de son fils, le prince Guillaume, comme prince régent. Mais ce bruit, ce désir, plutôt, ne se réalisera pas. La volonté de l'empereur et de l'impératrice est bien arrêtée à cet égard, et, d'ailleurs, le prince impérial possède actuellement des pouvoirs suffisants pour l'expédition des affaires.

avec complaisance et dont la privation est si douloureusement ressentie.

Rien ne fut oublié pour que, en pénétrant pour la première fois dans son nouvel appartement, le docteur retrouvât tout à sa place accoutumée et se crut encore dans cet appartement de la rue d'Assas qu'il avait si longtemps habité, dans lequel il avait tant souffert de l'absence de son fils, et dans lequel il avait en même temps été si heureux par les soins affectueux et la tendresse filiale de Denizà.

Julian et sa femme se faisaient une véritable joie d'enfants du plaisir qu'éprouverait leur père et de la douce surprise qu'ils lui ménageraient.

Aussi attendaient-ils son retour avec une vive impatience.

Bref, quatre mois à peine après son arrivée à Paris, Julian avait hôtel à Paris, maisons à la campagne, il était complètement installé.

Denizà, remplissant en ceci les intentions de son mari qui avait tenu à lui laisser cette initiative, avait acheté en son nom particulier la maison de la rue d'Assas, fort bel immeuble rapportant, libre de tous frais, vingt-deux mille livres de rente.

Aussitôt la vente effectuée, le sieur Pierre Brulard, concierge de cette maison et père de la gentille Mariette, avait quitté sa loge qui avait été donnée à un autre par ordre de Denizà, et avait été nommé régisseur de cette maison et des autres propriétés de M. d'Hirigoyen à Paris, avec six mille francs d'appointements et un appartement au second sur le derrière, dans la maison de la rue d'Assas, pour y habiter avec sa famille.

Cette nouvelle position était une véritable for-

L'annonce officielle de la Mort

Berlin, 15 juin, s.

Le *Moniteur officiel de l'empire allemand* a publié, à midi, l'avis suivant:

« Le royal martyr a cessé de souffrir. Par décret de Dieu, Sa Majesté l'empereur et roi Frédéric, notre très gracieux souverain, est entré, aujourd'hui, peu après onze heures du matin, dans le repos éternel, après une longue et cruelle souffrance, qu'il a endurée avec une fermeté admirable et une entière résignation aux volontés divines.

La famille royale et notre peuple qui a perdu en si peu de temps deux souverains, déplorent profondément la mort prématurée de son empereur bien-aimé.

Berlin, 15 juin 1888.
Signé: Le Conseil des Ministres. »

INFORMATIONS

Emprunt. — Le *Petit Caporal* affirme que le Gouvernement a eu l'intention d'emprunter 2 milliards à la Banque. Le conseil des régents aurait refusé, et M. de Rothschild aurait menacé de liquider sa maison de Paris.

Chambre des députés. — On continue la discussion de la loi sur le travail des femmes et enfants. Cette discussion a lieu devant les banquettes vides. On ne peut atteindre le *quorum* pour nommer un secrétaire.

Au Sénat, des projets d'intérêt local et une loi sur le trafic des décorations sont adoptés.

Le général de Négrier conduit au poste. — Belfort. — On s'amuse fort, ici, d'une aventure arrivée au héros de Long-Son, actuellement commandant la 14^e division, qui appartient au 14^e corps.

Depuis environ trois semaines, M. le général de Négrier, habillé en civil, visite et inspecte minutieusement les ouvrages de défense, situés sur l'extrême frontière, et compris dans la zone de défense du 7^e corps.

tune pour ce brave et digne homme.

Jamais, dans ses rêves les plus ambitieux, il n'avait espéré réaliser un aussi brillant avenir.

Il faillit en devenir fou de joie. Mariette avait remercié avec effusion sa charmante bienfaitrice de ce qu'elle faisait pour sa famille.

Mais Denizà lui avait fermé la bouche avec ses baisers, et lui avait dit avec son délicieux sourire:

— Ne remercie pas, mignonne, ton père est un honnête homme, il mérite ce que nous avons fait pour lui; mon mari et moi, nous avons une vieille dette de reconnaissance à acquitter envers lui. D'ailleurs, il n'était pas convenable qu'il restât plus longtemps concierge; tu sauras bientôt pourquoi, ajouta-t-elle d'un petit air mystérieux qui donna beaucoup à penser à Mariette.

La jeune fille avait rougi comme une cerise à cette réponse énigmatique, dont peut-être elle entrevoyait vaguement à demi le sens.

Elle avait baissé les yeux et n'avait pas insisté pour obtenir une explication.

En effet, il se passait quelque chose qui intéressait vivement la jeune fille, sans qu'elle en dit rien, quoiqu'elle y rêvât beaucoup.

Depuis son retour en France, notre ami Bernardo Zumeta était, au moral seulement bien entendu, si prodigieusement changé, qu'il n'était plus reconnaissable.

Lui, jadis si gai, si insouciant depuis son départ de Guaymas, il était devenu triste, morose, préoccupé, distraité; il avait même perdu l'appétit.

Symptôme très grave chez lui et très inquiétant surtout dans une organisation comme la sienne,

Or, la semaine dernière, M. de Négrier, après avoir logé la frontière suisse, arrivait à Petite-Croix, et se rendait directement aux frontières, dont il examinait les abords, comme aurait fait un amateur ou un espion.

La chose fut remarquée par un douanier, qui, sans hésiter, s'approcha du général, et, ma foi, en termes fort peu parlementaires, l'invita à le suivre au poste.

Arrivé là, le douanier expliqua le cas au brigadier; après quoi, M. de Négrier établit son identité.

Le pauvre douanier, atterré, voulut présenter ses excuses au général, qui lui coupa la parole en lui disant qu'il avait fait son devoir, qu'il était heureux de l'en féliciter, et il lui serra la main.

Un journal allemand qui relate l'aventure, en fait victime M. le général Février, commandant le 6^e corps.

Le Drame du Vésinet

Voici les termes exacts de la déclaration de M. Rousseau, directeur des Magasins du Louvre et parent du commandant Hériot:

« Il est inexact, comme plusieurs journaux l'ont donné à entendre, que M. Hériot ait tiré sur sa femme à la suite d'un accès de colère. La vérité est que le ménage était parfaitement uni. M^{me} Hériot était fort estimée de tout son entourage.

Voici à ce sujet l'exacte vérité: Depuis le mois de janvier, la santé de M. Hériot s'était gravement altérée; il était atteint d'une de ces maladies qui ne pardonnent pas. De plus, constamment hanté d'idées noires, il avait des accès fréquents de la folie des grandeurs et de celle des persécutions. Rien ne le contentait, malgré sa fortune immense, et il envoyait souvent le sort des malheureux qu'il voyait; c'était un spleen perpétuel.

Il y a un mois environ, son état s'aggrava très sensiblement. A partir de ce moment, M^{me} Hériot ne le quittait pas un instant, et tout son entourage rendait hommage aux soins intelligents qu'elle lui prodiguait.

Depuis quinze jours, son état fut jugé tellement grave, qu'on décida qu'il habiterait définitivement la campagne.

que rien ne pouvait émuovoir.

Aussi cela alarmait-il beaucoup ses amis.

A toutes les questions que Denizà ou Julian se hasardaient à lui adresser, il répondait tristement qu'il n'avait rien, ou bien il secouait mélancoliquement la tête, sortait brusquement de l'appartement et s'enfonçait dans le parc, où il restait des heures entières à rêver, en errant de ci et de là à l'aventure, la tête basse et les bras croisés derrière le dos.

Julian aimait trop profondément Bernardo pour ne pas avoir pénétré le secret que son ami s'obstinait à cacher au fond de son cœur.

Il raconta tout à Denizà; il fut alors convenu entre eux qu'ils prendraient toutes les mesures nécessaires pour guérir le plus tôt possible leur ami de son étrange maladie.

Bien que depuis plusieurs mois déjà à Paris, Bernardo, que l'on ne nommait plus que M. Bernardo, ne s'était en rien occupé de ses affaires.

Tout lui était indifférent. Heureusement pour lui, et sans lui en rien dire, Julian veillait sur les intérêts qu'il négligeait si complètement.

Il avait pris sur lui de gérer la fortune de son ami, qu'il plaça solidement et mit à l'abri de tout revers possible.

Connaisant les goûts un peu sauvages de l'ancien coureur des bois, il lui avait acheté une maison dans un quartier excentrique, et avait acquis pour son compte une splendide maison de campagne à deux lieues de la sienne.

Bernard ne se doutait de rien de tout cela.

Il vivait avec son rêve, complètement désintéressé de ce qui se passait autour de lui.

» A partir de ce moment, ses accès devinrent plus fréquents et plus aigus, à un tel point qu'on craignait que dans un de ces accès il ne tuât quelqu'un.

» Il disait qu'il allait mourir et qu'il voulait que sa femme et ses enfants mourussent avec lui.

» Vendredi matin, vers cinq heures, pris d'un véritable accès de folie furieuse, il se leva, s'empara d'un revolver et fit feu sur sa femme. Les balles ne firent que traverser le corsage et la chemise, et M^{me} Hériot en fut quitte pour une légère éraflure à l'épaule. Craignant qu'il ne voulût tuer ses enfants, elle appela ses domestiques, barricada la porte et s'enfuit.

« Seul dans sa chambre M. Hériot tourna l'arme contre lui-même et se tira un coup de revolver qui lui perfora le poumon gauche.

» Voilà la vérité, et, comme vous voyez, il y a loin de ces faits aux récits qu'ont publiés certains journaux, lesquels donnaient à entendre que M. Hériot aurait frappé sa femme pour des raisons de dignité et d'ordre intérieur. »

Les effets d'une balle Lebel. — On lit dans le Figaro :

L'Académie de médecine a voulu, cette semaine, se rendre un compte absolu des effets de la balle du fusil Lebel, et elle a examiné en détail les lésions produites par ce nouveau projectile sur les corps humains.

Une vingtaine de cadavres ont été choisis comme cibles et placés debout, à 200, 400, 600, 1,000, 1,400, 1,600 et 2,000 mètres, c'est-à-dire aux distances ordinaires du tir de combat.

Le premier résultat du tir est assez curieux à enregistrer : le fusil Lebel, du calibre de 8 millimètres, produit des effets aussi sérieux et au moins aussi graves que le fusil ancien du calibre de 11 millimètres ; le volume et le poids sont plus faibles, la décharge aussi forte, ce qui est déjà un premier progrès.

Les blessures ont été étudiées par le docteur Delorme et quelques-uns de ces confrères, et on a constaté qu'elles étaient très petites d'ouverture, très dangereuses et très difficiles par conséquent dans leur traitement.

Aux termes de la déclaration officielle faite par M. Delorme à l'Académie, les orifices d'entrée et de sortie des sétons cutané-musculaires se présentent avec 4 ou 6 millimètres de diamètre. L'orifice de la plaie diminue de diamètre quand la vitesse s'abaisse : il augmente quand la vitesse s'élève.

« Les perforations faites à travers les aponeuroses sont variables suivant la constitution de l'aponévrose et la vitesse du projectile.

» Les perforations musculaires ont des dimensions un peu supérieures à celles des orifices cutanés.

» A des distances inférieures à 300 mètres, on peut obtenir des effets explosifs, des orifices cutanés, des perforations musculaires énormes.

Les blessures ainsi produites sont à peu près inguérissables.

« Sur les os, on retrouve toutes les lésions typiques que produisent les balles du fusil Gras.

» Pour les diaphyses, les lésions sont des gouttières et des perforations à grandes esquilles, des fractures simples, transversales ou obliques.

Les ruptures des os sont plus rares. La balle Lebel a une telle vitesse qu'elle traverse les os sans les casser ; et la rupture n'est occasionnée que par les balles frappant indirectement, par la tangente.

Un matin, après une longue conversation avec sa femme, Julian résolut d'en finir.

Sans hésiter davantage, il se mit à la recherche de son ami.

Celui-ci, selon son habitude depuis son changement d'humeur, se promenait mélancoliquement dans la partie la plus épaisse du parc.

En apercevant Julian, il s'arrêta d'un air embarrassé.

— Que fais-tu là ? lui demanda celui-ci.

— Tu le vois, répondit-il, je me promène.

Julian haussa les épaules.

Il savait comment il fallait parler à Bernardo.

— Jolie existence que tu mènes-là, reprit-il brusquement. Tu vis seul, en égoïste, et sans plus t'occuper de tes amis que s'ils n'étaient pas de ce monde. Sans parler de Denizé et de moi, qui ne comprenons rien à cette manie ridicule que tu t'es fourrée dans la tête, cette pauvre Mariette se désespère ; elle pleure comme un enfant, elle s'imagina que tu l'as prise en grippe, que c'est ce qui te rend si peu sociable ; elle veut nous quitter.

— Mariette veut nous quitter ! s'écria-t-il avec une vive émotion.

— Dame ! malgré tout ce que nous lui avons dit, elle s'imagina que tu la détestes.

— Moi ? je la déteste ! mais au contraire je...

Et il s'arrêta subitement, tout honteux du mot qu'il allait prononcer.

— Quoi ? demanda Julian.

— Rien !... fit-il avec découragement.

Puis il ajouta tout à coup :

— C'est elle au contraire qui me déteste, puisqu'elle veut partir.

— Tu es un niais, dit Julian en haussant les

Le procès-verbal constate cette différence entre les deux projectiles.

« A l'encontre de ce qu'on observait avec la balle du fusil Gras, les fractures ne peuvent guère être produites par le contact direct de la balle qui frappe l'os en plein : elles sont déterminées par des balles qui frappent tangentiellement.

» Les os courts se laissent échancre, perforer par les nouvelles balles plus facilement que par les anciennes.

» On avait dit que les balles de calibre réduit de plomb dur et à enveloppe métallique ne se fragmentaient pas au contact des os : cependant nous avons observé parfois des déformations de pointe qui s'accompagnent de la perte de l'enveloppe métallique. »

Ces déformations de la balle ne se constatent que dans les tirs à longue portée. Le projectile ne s'aplatit pas entièrement, mais il se hérissé de petites pointes de plomb qui restent dans la plaie et en rendent encore plus compliqué le traitement.

La balle Lebel possède une telle vitesse qu'elle pousse devant elle, dans tout son parcours, une certaine quantité d'air.

Les expériences de l'Académie l'ont prouvé. Deux balles ont été tirées sur un peuplier : la première, à plus de 2,000 mètres, n'a pas perforé l'arbre, mais on a constaté par l'orifice d'entrée de la balle plusieurs bulles d'air ; la seconde, tirée à 1,200 mètres, a traversé l'arbre, et la présence d'une bulle d'air n'a été constatée, ce qui prouve que l'air avait été, dans ces deux cas, propulsé par la balle.

On a d'ailleurs photographié des balles en marche et reproduit cette gaine d'air longtemps niée par la science.

Dans toutes ces expériences si intéressantes pour le public, le tir, dont la précision est parfaite sans le secours d'une hausse, n'a été accompagné d'aucune fumée et on ne percevait qu'une détonation assez faible.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Direction des Beaux-Arts. —

Presque tous les journaux, dans leur compte-rendu du conseil des ministres tenu mardi matin, en annonçant la nomination de M. Larroumet à la direction des Beaux-Arts, la présentent comme une délégation provisoire, en attendant une décision définitive. Il ne s'agit point d'une mesure d'attente. M. Larroumet a demandé lui-même le titre de délégué, afin de pouvoir conserver celui de maître de conférence à la Faculté des lettres de Paris ; mais ce libellé ne change en rien le caractère définitif de cette nomination.

JUBILÉ SACERDOTAL DE Mgr GRIMARDIAS

ÉVÊQUE DE CAHORS

Programme des fêtes du 27 juin 1888

La veille. — A midi et le soir à 8 heures, sonnerie de toutes les cloches de la ville épiscopale.

De 3 heures à 5 heures, Mgr recevra les Communautés religieuses, les Associations diverses et généralement toutes les personnes qui auront à présenter leurs hommages à sa Grandeur.

épauls ; elle ne te déteste pas, bien loin de là. Comment, enfant que tu es, tu ne comprends pas que la pauvre fille t'aime ? Que c'est pour cela qu'elle veut partir, parce qu'elle croit que tu ne peux pas la souffrir ?

— Oh ! cela ne sera pas ! ce ne peut être ! s'écria-t-il avec agitation. Tu dis qu'elle m'aime ? Tu en es sûr ?

— Pardieu ! cela est assez visible. Excepté toi, tout le monde s'en est aperçu depuis longtemps. La pauvre enfant...

— Mais alors pourquoi...

— Ah ! ça, s'écria Julian en lui coupant brusquement la parole, supposes-tu par hasard qu'elle te l'avouera ? Tu es étrangement fat, mon camarade.

— Oh ! je ne supposerai jamais une chose aussi monstrueuse. Mais je l'aime, moi, je l'adore ! Voilà pourquoi tu me vois triste à en mourir ; je ne puis vivre sans elle, et, supposant qu'elle ne m'aimerait pas, je... voilà pourquoi...

— Tu t'embrouilles, tu ne sais plus ce que tu dis. Il faut en finir et lui avouer ton amour.

— Je n'oserai jamais ! fit-il d'un air piteux.

— A d'autres ! puisque je t'assure qu'elle t'aime !

— Tu te trompes, mon ami, je suis un sauvage à peine dégrossi ; Mariette ne m'aimera jamais autant que je l'adore ; j'en mourrai, mais jamais, je te le jure, je n'oserai lui avouer mon amour.

— C'est inutile maintenant, mon cher Bernard, dit tout à coup Denizé en sortant subitement d'un massif derrière lequel elle

s'était tenue cachée.

Mariette, toute rougissante et la tête baissée, se

Le 27 juin. — Le matin, à 5 heures, sonnerie de toutes les cloches de la ville.

A 8 h. 1/2, le Clergé sortira processionnellement du Grand Séminaire pour se rendre à l'Évêché et de là à la Cathédrale.

A 9 heures, Messe pontificale, chantée par le Grand Séminaire et la Maîtrise de la Cathédrale.

Après l'Évangile, Sermon par Mgr l'Évêque de Redez.

Après la messe, renouvellement de l'obédience du clergé.

Retour en procession à l'Évêché.

A midi, dîner de tout le clergé au grand séminaire.

A 5 heures, séance académique au grand séminaire.

A la suite de cette séance, salut solennel du T. S. Sacrement dans la chapelle.

Cette fête étant essentiellement religieuse, Mgr l'Évêque sera reconnaissant à ses fidèles diocésains qui voudront bien, à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, lui donner un souvenir dans leurs prières.

Conseil de préfecture. —

Audience du mercredi 13 juin.

Le Conseil de préfecture a rendu les décisions suivantes concernant les élections municipales des communes ci-après désignées.

Labatode. — Protestation rejetée.

Giudou. — Protestation rejetée.

Peyrilles. — Annulation de l'élection du maire et de l'adjoint, et proclamation du sieur Rhodes, comme maire, et ordonne un deuxième tour pour l'élection de l'adjoint.

Padirac. — Rejet de la protestation.

Reilhaguet (1^{er} tour). — Protestation rejetée.

— (2^e tour). — Protestation rejetée.

Montvalent. — En délibéré.

Alvignac. — Rejet de la protestation.

Castelfranc. — Election du 13 mai annulée.

Calès. — Protestation rejetée.

Francoûles. — En délibéré.

Expeyroux. — Rejet de la protestation.

Bio. — Rejet de la protestation.

Montet-et-Bouzal. — Rejet de la protestation.

Saux. — Rejet de la protestation.

Sérénade. —

Une grande animation régnait, jeudi soir, dans la rue Brive, peu habituée à voir tant de promeneurs.

La Lyre cadurcienne donnait une sérénade à M. le Maire.

Lorsque nos musiciens eurent épuisé leur programme, M. Costes, les remercia chaleureusement.

Nouvelles militaires. —

Le commandant du 17^e corps, vient de transmettre aux chefs de régiment, qu'aux termes de la loi du 29 juillet 1887, les hommes des classes de 1879 et 1881 qui ont pris part à l'expérience de mobilisation, faite en septembre dernier, sont dispensés de répondre à la convocation de 1888.

7^e de ligne. —

On nous apprend le changement très probable de notre régiment qui doit permuter avec un autre régiment du 17^e corps. Toutefois, nous enregistrons cette nouvelle sous toutes réserves.

— Nos braves fantassins doivent quitter le

tenait près de la jeune femme, sa main dans la sienne.

— Mariette ! s'écria Bernard d'une voix étouffée en apercevant la jeune fille et s'élançant vers elle, oh ! ajouta-t-il me pardonnerez-vous jamais ?

— Votre amour ? murmura doucement la jeune fille, pourquoi vous en voudrais-je de m'aimer, puisque j'en suis heureuse ? oh ! bien heureuse, ajouta-t-elle en fondant en larmes et cachant son charmant visage dans ses mains.

Julian offrit son bras à sa femme, et tous deux s'éloignèrent discrètement.

Les deux amoureux n'avaient plus besoin d'intermédiaire.

La glace était rompue.

Restés seuls, Bernard et Mariette se firent mutuellement leurs confidences ; ils laissèrent parler leurs cœurs.

Tout en marchant à pas lents, côte à côte, doucement appuyés sur le bras l'un de l'autre, ils se racontèrent leur amour.

Au bout d'une heure, qui ne leur sembla durer que quelques minutes, ils se retrouvèrent, au tournant d'une allée avec M. et madame d'Hirigoyen.

— Oh ! mes amis ! s'écria Bernard avec passion, je suis le plus heureux des hommes ; elle m'aime !

— Pardieu ! tu as mis le temps à t'en apercevoir. Tu ne mérites pas le précieux cadeau que nous te faisons en te donnant une aussi charmante femme, lui dit Julian avec une feinte brusquerie.

— C'est vrai, répondit naïvement Bernard ;

camp de Caillac, vers le 20 juin. Leur retour dans notre ville sera accueilli avec plaisir.

Ces renseignements donnés par le *Nouvel-Liste de Bordeaux* ne sont exacts qu'en partie. Il est probable en effet que le campement du 7^e à Caillac va prendre fin, mais quant au changement de garnison du 7^e, rien n'autorise à répandre ce bruit.

Champ de tir. —

La création d'un vaste champ de tir à Cahors, est actuellement à l'étude. Le terrain en vue est, assure-t-on, situé à La Rivière du Pal.

Nous souhaitons la réalisation de ce projet qui aidera à sortir de sa torpeur habituelle notre belle cité.

Invention. —

Pendant la période d'exercices accomplie à Montauban, par le 132^e territorial d'infanterie, un jeune lieutenant de ce régiment, M. D..., a fait plusieurs expériences avec un microphone de son invention, destiné à reconnaître à grande distance non seulement le passage d'un corps de troupe, mais encore sa nature et son importance.

L'appareil à la fois très simple et très ingénieux, se compose d'un avertisseur, que l'on place dans le sol d'une terre avoisinant une place forte, par exemple. Le récepteur est relié à l'avertisseur au moyen d'un fil métallique.

Le général de division Vincendon, entouré d'un grand nombre d'officiers de la garnison, a assisté à ces expériences, qui ont donné des résultats très satisfaisants.

Arrosage. —

Le *Clairon du Lot* parle de l'avantage que présenterait pour la salubrité publique et la propreté des rues de Cahors, un arrosage et un balayage bien réglés.

Il devait être défendu de déposer dans la rue des balayures, déchets, etc., avant dix heures du soir et après huit heures du matin.

Les balayures déposées en tas, devraient être enlevées par ceux qui sont chargés de cette besogne, entre huit et dix heures du matin.

Pendant ce même laps de temps, l'eau coulerait avec abondance dans les ruisseaux, et les riverains devraient balayer ces ruisseaux en même temps que la partie de rue qui se trouve devant leur maison jusqu'au milieu de la chaussée, sauf pour les voies trop larges ou le balayage de la chaussée incomberait à des balayeurs publics.

Quand les ruisseaux seraient bien lavés, que l'eau coulerait limpide, on arroserait la chaussée.

Le soir, entre quatre et six heures, nouveau lavage des ruisseaux et ruelles, nouvel arrosage de la rue.

Ce système est pratiqué dans les villes voisines, et tout le monde s'en félicite.

Dépopulation. Contributions. —

L'émigration continue et nous avons toujours, dit le correspondant de la *Dépêche*, le regret de voir nos compatriotes aller dans les colonies étrangères d'Amérique au lieu de se diriger vers les colonies françaises.

En outre, le nombre des décès augmente, tandis que celui des naissances diminue, ce qui est une nouvelle cause de dépopulation.

Nous avons constaté à l'avant-dernier recen-

mais je l'aimerais tant, je la rendrai si heureuse, qu'elle me pardonnera mon bonheur.

Mariette riait et pleurait tout à la fois, et comme les paroles lui manquaient pour exprimer comme elle l'aurait désiré tout ce qu'elle éprouvait de joie et de reconnaissance, elle accablait Denizé de touchantes caresses.

Puis on parla mariage.

M. et madame d'Hirigoyen se chargèrent de la demande au père de Mariette ; de plus, ils voulurent faire tous les frais du mariage.

Julian rendit ensuite compte à son ami de la façon dont il avait placé sa fortune et des deux maisons de ville et de campagne qu'il avait achetées pour lui.

Bernard remercia chaleureusement son ami et approuva tout ce qu'il avait fait.

Mariette ignorait la grande fortune que possédait son fiancé.

Quand elle l'apprit, elle dit avec un délicieux sourire :

— J'en suis heureuse ; j'ai vu de trop près la misère pour ne pas en avoir peur ; mais j'ai aimé Bernard croyant qu'il n'avait rien, si demain il perdait sa fortune, je l'aimerais encore davantage, si cela m'était possible.

Quinze jours après, le mariage fut célébré à la mairie et à l'église.

Les invités étaient nombreux.

Le père de la mariée se tint fort bien dans son habit noir.

Il ne restait plus rien en lui de l'ancien concierge.

Il était devenu régisseur de la tête aux pieds.

GUSTAVE AIMARD.

(A suivre).

sement que le chiffre de la population, intramuros, n'était que de 9,800 habitants, chiffre qui doit, aujourd'hui, être considérablement réduit.

Il est bien entendu que nous n'admettons pas, et on ne peut sérieusement admettre, que les faubourgs Saint-Georges et Cabessut, qui sont séparés de la ville par la rivière du Lot, puissent être considérés comme faisant partie de l'agglomération, alors surtout que ce dernier faubourg ne se compose que d'habitations éparpillées.

Aux termes de la loi, les villes dont la population agglomérée n'est pas de 10,000 habitants ne sont pas assujetties aux mêmes impôts que celles de 10 à 20,000.

Si donc il était établi que la population agglomérée n'est pas de 10,000 il y aurait lieu de réduire, non pas seulement la contribution mobilière, portes et fenêtres, patentes, etc., etc., mais encore les droits d'entrée sur les vins, lesquels seraient ramenés au taux de 5 fr. par barrique.

Dans l'intérêt du contribuable, nous soumettons le cas à notre nouvelle municipalité en la priant de la faire résoudre non par des fonctionnaires intéressés, mais par le Conseil d'Etat, seul juge souverain en matière de contribution.

Il est juste que notre cité contribue aux charges de l'Etat, mais elle ne doit équitablement y contribuer que comme les autres villes de même importance.

Allées Fénélon. — Les marronniers plantés dans les allées Fénélon, commencent à dépérir. C'est d'autant plus fâcheux que nous avons lieu d'espérer que nous posséderions des proménades ombreuses dans un avenir prochain.

On a choisi une essence d'arbres, laquelle, d'après tous les traités d'arboriculture que nous avons sous les yeux, ne se plairait que dans les terres fraîches, profondes et substantielles.

Or, comme le terrain de nos allées est essentiellement sec; qu'il provient des démolitions des maisons dont on retrouve les fondations, il s'ensuivrait que les marronniers n'y vivraient pas longtemps, ce qui semble malheureusement se confirmer par un commencement de dépérissement.

Telle était, du reste, la prévision de M. Vincent, pépiniériste, qui a fourni les arbres.

Il faut empêcher la continuation de ce dépérissement. Ce serait par trop regrettable d'avoir fait des dépenses aussi considérables que celles qu'a nécessitées la plantation dont il s'agit pour arriver à ce triste résultat.

Dans ce but, il conviendrait, à notre avis, de défoncer profondément le terrain autour de chaque arbre, d'y déposer une nouvelle terre appropriée naturellement à la constitution de ces arbres, de l'argile par exemple, et d'ajouter à cette terre un peu de fumier provenant des balayures des rues.

En prenant ces précautions, il serait possible nous le pensons du moins, d'assurer la conservation de nos marronniers, surtout si on les arrosait pendant le temps de sécheresse, et si on pouvait empêcher la continuation des mutilations dont ces arbres ont été l'objet, jusqu'à présent.

Conférence. — Dimanche, 17 juin, M. Savre, professeur départemental d'agriculture, fera une conférence à Saint-Denis (Catus), dans une des salles de la mairie. Il parlera sur les « Vignes américaines et le mildew. »

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Service d'été

La compagnie d'Orléans inaugure son service d'été lundi 18 juin.

En ce qui concerne la région, nous remarquons les améliorations suivantes :

Le train du matin (correspondance de Paris venant de Libos), arrive à Cahors à 10 h. 10, au lieu de 10 h. 25. Il devient *Express* et continue sur Montauban à 10 h. 22, de façon à y arriver à midi 7 et à correspondre aux trains se dirigeant sur Caste et Toulouse. Pour cette dernière ville notamment, la durée du trajet sera abrégée de deux heures environ.

Le train du soir se dirigeant vers Capdenac, part de Cahors à 5 h. 16, de manière à laisser aux voyageurs, arrivant de Libos, le temps nécessaire pour dîner au buffet, sans qu'aucune modification soit apportée aux correspondances à Capdenac.

Le train express n° 40, de Toulouse à Paris, s'arrête à Rocamadour à 11 h. 48 du matin.

Le train poste n° 21, de Paris à Toulouse, s'arrête aux Quatre-Routes à 5 h. 46 du matin.

Succès poétiques. — Le félibre J.-B. Rouquet, ayant pris part au concours poétique de la Société Littéraire et Artistique de Béziers, vient d'être nommé membre lauréat de

cette académie, qui lui a décerné 2 diplômes.

Le 1^{er} pour son poème en français « La Mendiant ». »

Le 2^{me} pour une fable patoise, dédiée à M. Daynard, secrétaire-général de la Société des Etudes du Lot.

La distribution solennelle des récompenses eut lieu le 27 mai dernier dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Béziers.

Incendie dans l'arsenal de Rochefort. — Un incendie considérable vient d'éclater dans l'arsenal de Rochefort. Les ateliers de menuiserie et les magasins de peinture sont en feu. Les portes de l'arsenal sont fermées au public et même aux membres de la presse. Néanmoins nos renseignements nous permettent de savoir que les pertes matérielles se chiffrent par millions.

HEURES D'EXTASE AU CHALET

C'était l'heure où Cahors faisait sa méridienne. L'astre d'or de ses feux embrasait le Chalet, Des rayons miroitaient aux grands lambris d'ébène, Dans son bassin mousseux la cascade coulait.

Demie nue, au sérail, rêvait une Indienne De ses deux grands yeux noirs la flamme me brûlait Tandis que sous la neige une Norvégienne, Les mains dans son manchon, riant, me troublait.

Et des rives du Tage, aux bords de Monie Des nymphes s'envolaient aux sons d'une harmonie Qui berçait doucement mon cœur extasié

Mes deux amis charmaient cet Eden du poète (*) L'un tenait son archet, le second sa palette, Le maestro était Poudou, l'artiste Valdiguié.

Cahors, 14 juin 1888.

J.-B. ROUQUET, peintre-félibre.

(*) Au Chalet Parisien — J. Valdiguié, artiste photographe, rue du Parc, à Cahors.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 9 au 16 juin 1888.

Naissances.

Brugalières, Victorine, Château de Larroque. Rollès, Elise, rue Mordaigne. Bouygues, Marie, rue du Four Ste-Barbe. Arnaud, Eugénie, rue Labarre. Larrive, Jean, rue de la Liberté.

Mariages.

Roualdès, Louis, et Lalbenque, Jeanne. Bonnet, Louis, et Alazard, Jeanne.

Décès.

Magot, Alexandre, 55 ans, rue St-Namphaise. Barthes, Paul, 7 mois, rue St-Barthélemy. Girma, Marie, 2 ans, à Frayssinet. Galié, Marie, 65 ans, quai de Regourd. Bourdeau, Alberte, 6 mois, rue des Capucins. Couderc, Maria, 77 ans, Cabessut. Celabrézi, Marguerite, 10 mois, rue Nationale.

AGRICULTURE

Les vins empoisonnés. — On est à se demander si le comte de Villeneuve aurait fait des prosélytes en Limousin :

En effet, d'après des renseignements que nous recevons, dit le « Courrier du Centre », il résulterait qu'on fait présentant quelque analogie avec l'affaire d'Hyères vient de se produire dans les communes de St-Victorien et de Veyrac et principalement au village de La Barre, où plus de vingt personnes ont été gravement malades à la suite de l'absorption de matières toxiques introduites frauduleusement dans des produits alimentaires.

C'est ainsi que toute la famille d'un boulanger, ainsi que diverses autres familles ouvrières des localités en question, ont été indisposées à tel point que le mal présentant tous les symptômes de l'empoisonnement, les malades ont dû faire appeler les médecins des environs.

L'autorité préfectorale prévenue s'est émue de ce fait et a immédiatement désigné un médecin de Limoges pour se rendre auprès des malades et faire un rapport circonstancié sur la situation.

Les médecins des localités environnantes ayant conclu à une intoxication par le plomb, des échantillons de vins ont été envoyés à Limoges et remis à M. Teillet de Chandiat pour être analysés.

Ce n'est qu'après le rapport de l'honorable chimiste qu'on pourra être fixé sur les causes du commencement d'empoisonnement de ces vingt personnes. Nous ne manquerons pas alors de les faire connaître à nos lecteurs.

Quoi qu'il en soit, ce fait, rapproché de celui malheureusement beaucoup plus grave qui vient de se passer dans le Var, indique suffisamment qu'il y a des précautions à prendre dans l'achat des liquides qui, sous le nom de vin, sont aujourd'hui livrés à la consommation publique.

Les acheteurs ne sauraient donc exiger trop de garanties de la part de leurs fournisseurs.

La coulure du raisin. — La coulure est certainement le mal le plus persévérant

éprouvé par la vigne, et cela sur tous les cépages et dans toutes les régions viticoles, en Espagne, en Italie comme en France.

Trois moyens sont employés pour la combattre.

1^o Le pincement des rameaux froctifiants;

2^o La suppression des vrilles;

3^o L'écimage de la grappe.

D'après l'opinion des viticulteurs, la rupture du rameau porte-fruit suscite un arrêt momentané dans l'accension de la sève et le raisin noue mieux.

Le pincement des rameaux qui portent les grappes a pour effet d'entraver la coulure, en concentrant sur les organes reproducteurs la chaleur et l'acide carbonique.

L'expérience a démontré que la suppression des vrilles favorise le développement du raisin et atténue l'effet de la coulure.

Le troisième moyen efficace contre la coulure, est l'écimage de la grappe qui consiste dans le retranchement du bout au quart ou au cinquième de son prolongement.

Ces trois moyens préconisés par la *Bourgeoisie agricole*, ont été employés dans le Jura. Dans cette dernière région, on assure que, depuis un temps immémorial, les vignes à raisins écimés produisent trois fois plus de vin que les autres.

L'expérience a prouvé que toutes ces opérations devaient être pratiquées à l'époque de la floraison de la vigne. L'opinion de tous les spécialistes est dans ce sens.

(Feuille Villageoise).

Variétés

NOTES

SUR

UXELLODUNUM

(fin).

Il nous paraît en outre qu'on n'a pas tiré des fouilles faites à Murcenx — cet oppidum naguère ignoré et dans les fossés desquels on a trouvé une tasse d'argent, récompense certaine d'un exploit militaire, et qui est l'ornement du musée de St-Germain — tout ce que l'on en pouvait attendre peut-être. Il y aurait de ce côté une recherche historique à tenter. Je ne dis pas qu'elle conduirait à Uxellodunum, il faudrait connaître les lieux et je ne les connais pas suffisamment pour hasarder même une supposition.

Enfin, il faudrait élargir le cercle des recherches, ne pas se borner, comme on l'a fait trop exclusivement peut-être, à explorer les rives du Lot et de la Dordogne, mais peut-être aussi faudrait-il suivre celles du Célé et des autres *flumina* cadourques. Et surtout il faudrait dans ces recherches nouvelles une méthode plus sûre et plus discrète, si l'on peut dire, moins portée à faire de son sentiment ou d'une question de clocher la preuve dernière; mais ayant le souci respectueux des textes et des concordances géographiques.

Et qui sait d'ailleurs? Les vieux causses de la terre des chênes voudront-ils jamais nous dire leur secret? Je me figure volontiers que les derniers druides ont voué à la solitude et au silence religieux des morts, le lieu où s'incarna la dernière résistance des Gaulois et où succombèrent ses derniers martyrs. Le bruit que nous faisons autour de leurs reliques les importune peut-être. Il est peu désirable aujourd'hui d'être un saint ou un héros. Si l'on retrouvait leur tombe inconnue, et les *tumuli* hâtifs où ils reposent, fièrement couchés sur leurs épées, la face tournée vers le ciel et les pieds vers l'ennemi, dans l'attitude où ils sont tombés sous les frondes romaines dans leurs armures bossuées on se hâterait de troubler le sommeil où ils sont engourdis, on ramasserait leurs os et le peu de cendre qu'ils sont; on fouillerait autour d'eux pour recueillir leurs bijoux, et puis on s'exposerait tout cela dans un musée, sous des vitrines, aux regards des badauds. Il entendraient parler autour d'eux une langue dont ils reconnaîtraient bien l'accent, — ils l'avaient entendue avant de mourir dans la bouche de ceux qui les avaient frappés — et ils croiraient entendre un dernier supplice dans leur tombe profanée et dans leurs ossements ainsi exhibés. Et peut-être — ironie suprême — on croirait devoir aux lieux où ils tombèrent une statue ou une cippe funéraire, on n'a pas de statues gauloises et pour cause on essaierait donc de reconstituer l'art romain. Ils seraient le sujet de disputes entre archéologues jusqu'à ce qu'enfin, un jour, un ministre éphémère viendrait du bout des lèvres louer leur vieil héroïsme en phrases toutes faites, — les mêmes qui servent pour tous les petits grands hommes du jour. — Ils seraient un prétexte à des réclames électorales, à des feux d'artifices et des fusées et vraiment j'ai peur qu'ils auraient raison de se croire amoindris d'un tel triomphe. Leur défaite en somme a été définitive, et il faut bien le dire, elle a été un bonheur pour notre patrie. Mais ces âmes frustes ne comprendraient rien à cette politique, qui a fait de leurs fils des Romains plus Romains que leurs vainqueurs mêmes, et ils se refuse-

raient de reconnaître en nous leurs descendants amoindris. Ils ont eu leur récompense, leur nom glorieux illumine laurure de notre histoire et leur légende s'est perpétuée. Depuis plus de dix-neuf-cents ans on parle de Luctérius et d'Uxellodunum, et leur tombe pour être ignorée n'en est que plus illustre, puisque, chaque cinq ou dix ans quel qu'un — et j'en suis un exemple — reprend à nouveau la page où l'on raconte leur illustre défaite, et rappelle en de longues pages leur souvenir. Immortalité scientifique et pédantesque que la leur, et qui menace de durer longtemps encore. Car peut-être est-ce là un de ces problèmes dont il sera toujours honorable de chercher la solution même sans l'espoir d'y atteindre jamais.

NEMO.

(Congrès des Sociétés savantes. Session de mai 1888)

Bibliographie

Le BON JOURNAL illustré, paraît deux fois par semaine. Bureaux 20, rue Racine, Paris. — Sommaire du numéro 228 (14 juin 1888). — René Maizeroy. Le Billet de logement. — Georges Ohnet. Volonté (suite). — Hector Malot. Ghislaine (suite). — Jules Moineux. Le Député de Bombignac. — Xavier de Montépin. Le Secret du Titan. — Alexis Bouvier. Monsieur Trumeau (suite).

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal des voyages. Sommaire de la 1432^e livraison (16 juin 1888). — Sur les frontières du Tonkin, par M. le docteur P. Neis. — Texte et dessins inédits. — Dix gravures d'Eug. Burnand et une carte. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 811^e livraison (16 juin 1888). — Texte : Les premières pages, par M^{lle} Z. Fleuriot. — Oiseaux symboliques et emblématiques, par M^{me} Jeanne Cazin. — Le théâtre de l'histoire : Babylone, par Frédéric Dillaye. — Vacances de Pentecôte, par Louis Rousselet. — La légende de Guillaume Tell, par Duplessis. — La main et le gant, par P. Martefani. — Dessins de : Adrien Marie, Slom, Tofani, Sellier, Barclay. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 77, boulevard St Germain, à Paris.

LA REVUE DE PARIS ET DE SAINT-PÉTERSBOURG. Paraissant le 15 de chaque mois. Bureaux, 14, rue Halévy, Paris. Sommaire du numéro du 15 juin 1888. — Madame Aubierge, Edmond Lepelletier. — Salon de 1888. Armand Silvestre. — Les grands hommes en jupons. Arsène Houssaye. — Les mémoires de M. Thiers. Paul Dhormoys. — 1814. Francisque Sarcey. — Les artistes mystérieux (Jules Barbey d'Aurévilly). Charles Buet. — L'art de se faire aimer par sa femme. Théo-Critt. — Questions militaires. Un soldat. — Jeunes gloires. Comtesse de Molènes. — Psychologie des violettes. Edmond Deschaumes. — Wateau-Willette. Jean Lorrain. — Un nourrisson. G. de Cherville. — Les petits Romains. Daniel de Cerny. — Curiosités italiennes. H. Mereu. — Les Bêtes à Bon Dieu. Alphonse Karr. — Caricaturistes célèbres. Mary-Lafon. — Poésies : Emile Goudeau, Charles Cros, Jacques Madeleine, A. Rougier. — Chronique politique. Alikoff. — Ywan Rienko. — La Vie Russe. — Histoire littéraire au jour le jour. Alceste. — Les Théâtres, Ch. Joly. Carnet Parisien. Francillon.

PETITE CORRESPONDANCE

Ch. Cod... — Non; il est des œuvres sur lesquelles on ne revient pas, une fois c'est déjà trop.

DERNIÈRE HEURE

Proclamation du nouvel Empereur

Potsdam, 15 juin, s.

Dès que l'empereur Frédéric a eu rendu le dernier soupir, le prince impérial Guillaume a été proclamé empereur dans une chambre voisine de la chambre mortuaire. Le nouveau souverain a embrassé à plusieurs reprises le prince de Bismarck.

Il régnera sous le nom de Guillaume II. Il est âgé de vingt-neuf ans et cinq mois.

BOURSE. — Cours du 14 juin 1888.

3 0/0.....	83 00
3 0/0 amortissable (nouveau).....	86 00
4 1/2 0/0 1883.....	105 60
Actions Orléans.....	1,315 00
Actions Lyon.....	4,247 50
Action Panama.....	384 25
Obligations Orléans 3 0/0.....	404 50
Obligations Lombardes.....	296 00
Obligations Saragosse.....	356 00

Deux années pénibles. — Saint-Martin-des-Besaces (Calvados), le 16 mai 1887. — Depuis deux ans, je souffrais horriblement d'une gastrite, je ne pouvais plus manger. Après avoir pris une boîte de Pilules Suisses à 1 fr. 50, ma gastrite a disparu. A. M. Hertzig, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. Théoph. Duval. Signature légalisée.

OCCASION

A vendre un excellent Phaéton avec capotage. S'adresser au bureau du Journal.

ETUDE

De M^e Léon TALOU, avoué-licencié, Place du Palais de Justice, à Cahors

VENTE

A SUITE DE
Saisie immobilière
ET DE
SURENCHÈRE
ADJUDICATION

Fixée au **treizième juin prochain**, jour de samedi, à midi, pardevant et à l'audience de Messieurs les Président et juges composant le tribunal de Cahors, siégeant en chambre des criées au palais de justice de ladite ville.

Suivant procès-verbal du ministère de M^e Nadal, huissier à Catus, en date du sept février dernier, visé et enregistré conformément à la loi, il a été procédé :

A la requête du sieur François Cassan, marchand de grains, demeurant à Catus, ayant constitué M^e Jules Billières, pour son avoué, près le tribunal civil de Cahors, avec élection de domicile en ses étude et personne audit Cahors, où il demeure.

Sur la tête et au préjudice du sieur Jean Vergnes, fils, propriétaire cultivateur, domicilié au lieu d'Estaldou, commune de Catus, pris en qualité de tiers détenteur des biens du sieur Jean Vergnes, son père, propriétaire audit lieu d'Estaldou. Ce procès-verbal de saisie a été dénoncé par exploit du ministère du dit M^e Nadal, huissier, en date du vingt février, aussi visé et enregistré.

Il a été transcrit, avec l'exploit de dénonciation, au bureau des hypothèques de Cahors, le cinq mars dernier, volume 121, numéros 40 et 41.

Un cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par M^e Billières, avoué poursuivant, enregistré et déposé le vingt-quatre du même mois de mars, au greffe du tribunal civil de Cahors, afin d'y servir de minute d'enchères et d'y être tenu à la disposition du public.

Ce cahier des charges a été régulièrement publié à l'audience des criées du vingt-huit avril dernier, et, ce jour-là, le tribunal donnant acte de la publication fixa l'adjudication au deux juin prochain et statuant sur deux dires insérés audit cahier des charges, ordonna que les immeubles restants, après la distraction ordonnée, seraient vendus en quatre lots composés comme il sera dit ci-après :

En conséquence et à même requête que dessus, il a été procédé, après l'accomplissement de toutes les formalités prescrites par la loi en matière de saisis immobilière, à la vente des biens saisis, ci-dessous désignés.

Troisième lot

Le troisième lot se compose de :
1^o Au lieu d'Estaldou, une vigne, d'une contenance d'environ onze ares, de troisième classe, portée audit plan, sous le numéro 994, même section B.

2^o Au même lieu, une vigne d'une contenance d'environ quarante-quatre ares quante-sept centiares, de troisième classe portée au même plan, sous le numéro 996 P, même section.

3^o Au même lieu, une terre, d'une contenance d'environ six ares soixante centiares, de troisième classe, portée audit plan, sous le numéro 997 P, même section.

4^o Au même lieu, une autre terre, d'une contenance d'environ cent vingt-deux ares, troisième et quatrième classes, portée audit plan sous le numéro 100 J, même section.

5^o Au même lieu, au devant d'une grange, d'une contenance d'environ cinquante centiares, de première classe, portée au même plan, sous le numéro 1001, section B.

6^o Au même lieu, au devant d'une maison, construite en pierre de taille, en moellons et couverte en tuiles canal, elle se compose d'un rez-de-chaussée, servant de cave, d'un premier étage avec grenier correspondant, elle a trois ouvertures, sa principale porte d'entrée est située au midi ; elle est portée au même plan, sous le numéro 994, section B, sixième classe.

Advenue l'audience du 2 juin courant, les biens ci-dessus ont été adjugés, moyennant le prix de treize cent soixante francs en sus des charges à M. Billières, avoué, qui a été command au profit du sieur François Cassan marchand de grains et Françoise Marty, mariés, demeurant ensemble à Catus.

Mais par acte fait au greffe du tribunal civil de Cahors, le neuf juin courant, M. Jean Vergne fils, propriétaire cultivateur, demeurant au lieu de Estaldou, commune de Catus, assisté de M^e Léon Talou, avoué près le tribunal qu'il constitue aux fins de la présente surenchère et de ses suites, a déclaré surenchérir du sixième en sus des charges le prix du dit troisième lot et le porter à la somme de quinze cent quatre-vingt-dix francs.

En conséquence, les immeubles ci-dessus désignés, seront remis en vente le **samedi treizième juin** mil huit cent quatre-vingt-huit,

à midi précis, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de ladite ville, sur la nouvelle mise à prix fixée par le surenchérisseur.

Mise à Prix :

Les enchères du troisième lot, s'ouvriront sur la mise à prix de quinze cent quatre-vingt-dix francs, ci. 1590 fr.

Le tout en sus des charges,

NOTA. — Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme Cahors, le quatorze juin mil huit cent quatre-vingt huit.

L'avoué poursuivant,
LÉON TALOU.

Enregistré à Cahors, le juin mil huit cent quatre-vingt-huit, F^o C^o reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : BOUDET, receveur.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Ecoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{me} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Étuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.	1 fr.	Bain simple	0 fr. 75
Étuves, avec soins particuliers.	2 fr. 50	Bains médicamenteux.	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sûdation, Fumigation, etc.	2 fr. »	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennes, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETelles AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETelle AMÉRICAINe élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7, 50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

- ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC : en bouteille 0 fr. 80 ; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS : en bouteille 0 fr. 80 ; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER : Noel 0 fr. 40 ; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY : Lardy 0 fr. 70 ; Larbeaud 0 fr. 60 ; Célestins 0 fr. 80 ; G^{de} grille 0 fr. 80 ; Hôpital 0 fr. 80 ; VALS : St-Jean 0 fr. 80 ; Dominique 0 fr. 80 ; Précieuse 0 fr. 80 ; Rigolette 0 fr. 80 ; Amélie 0 fr. 80 ; La Perle 0 fr. 70 ; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées ; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles

A CÉDER
UNE ÉTUDE D'HUISSIER
A CAHORS

S'adresser à M. COSSÉ,
RUE JEAN VIDAL, N° 3.

Maison spéciale d'Accouchement

DIRIGÉE PAR

M^{me} Angèle Raymond Gérardgeorge

Maitresse Sage-Femme

Rue des Augustins, 28, et place Villebourbon, 1, Montauban (T-et-G.)

PREND DES PENSIONNAIRES

Guérison radicale des Maladies de Matrice

DENTS & DENTIFIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire !

AUDOUARD

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

TOULIE DENTIFRICE ALCALINE ET ELIXIR BRUCODONTE

Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. le flacon. — Le Flacon 5 fr. EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance

Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 83, PARIS
A. LE VASSEUR & C^o ÉDITEURS
de tous les Ouvrages de la Librairie française ;
de toutes les partitions et Publications musicales ;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Générées, & sous-Forêt, & Générés en Couleur, etc.
Payable CINO FRANCS par MORS FRANCS DÉPARTEMENTALES
ESCUPTÉ AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

Le propriétaire-gérant, Layton.

6 MILLIONS

DISPONIBLES POUR PLACEMENTS
Par HYPOTHÈQUE, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX
Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits.
Avances avant Formalités, Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue Laftitte, PARIS

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

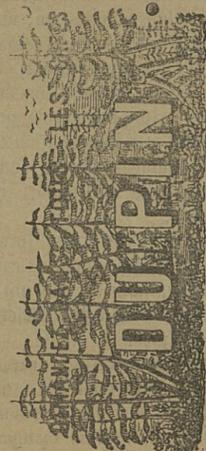
Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour dent, Tissus en tous genres, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Hottes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir à moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.



On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.